



LIMOUSIN

19

23

87

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT CSAA du lundi 23 janvier 2023

L'ordre du jour du CSAA porte sur les moyens d'enseignements du 1^{er} et du 2nd degré. Comme chaque année, nous avons droit à notre lot de suppressions de postes : 23 dans le 1^{er} degré et 18 dans le 2nd degré. A force de supprimer des postes, les conditions de travail deviennent intenable pour tout le personnel. Même si les effectifs d'élèves diminuent dans l'académie, la péréquation sur le nombre de postes ne devrait pas être automatique au niveau du Ministère, il faut aussi prendre en compte les particularités de notre territoire Limousin.

Dans le 1^{er} degré, le P/E de l'académie est de 6,22 mais avec des disparités dans les 3 départements, le P/E de la Haute-Vienne est bien plus bas que celui de la Creuse et en dessous de la moyenne nationale. Avec votre proposition de répartition des suppressions dans les 3 départements, la Haute-Vienne est très touchée avec 11 postes en moins. La Haute-Vienne comporte des zones urbaines mais aussi des zones de ruralité, il ne faut pas oublier les secteurs difficiles de Bellac, Eymoutiers, St Yrieix, etc. Puis, la suppression de ses postes ne va pas automatiquement augmenter le nombre de titulaires de la brigade de remplacements ce qui est dommageable pour le service public. Le manque se fait de plus en plus sentir et les difficultés de recrutement aussi. La suppression des postes peut entrainer des classes à multiples niveaux, ce qui n'améliore pas la qualité de travail des professeurs des écoles, et cela peut aussi aggraver les conditions d'apprentissage de nos écoliers.

Dans le 2nd degré, l'académie perd 96 élèves et 18 postes sont supprimés, la proportion est vraiment importante par rapport au nombre d'élèves perdus. Ces suppressions minent le moral des équipes, qui font pourtant tout leur possible pour que le service dû et rendu au public reste de bonne qualité. De plus, le métier d'enseignant n'attire plus, les sortants de master sont bien plus payés dans le privé.

En conclusion, le Sgen-CFDT Limousin ne peut que s'inquiéter face à ses suppressions de postes et aux conditions de travail qui vont s'en retrouver

dégradées. De plus, l'Etat n'améliore pas le moral des troupes en prévoyant une retraite à 64 ans. Nous ne voulons pas de cette réforme, ni des suppressions de postes.